

N° dossier : EAU/AUT/16/0482-A

## AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, N° : EAU/AUT/16/0482-A du 15 avril 2026, SES-Astra Real Estate S.A. est autorisé à procéder à la gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un hall industriel à Betzdorf.

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale.

Un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif qui statue comme juge du fond. Ce recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Berg, le 20 avril 2026.

Le bourgmestre,



Pour le secrétaire empêché, le secrétaire adjoint,



**Administration Communale de Betzdorf**  
11, rue du Château | L-6922 Berg  
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu  
f GemengBetzder @ gemeng\_betzder  
betzdorf.lu